

**OBJET : Cession d'une parcelle à la société Energie Ouest – zone du Val Fleury**

**EXPOSÉ**

La société Energie Ouest, actuellement située rue Amand Franco à Châteaubriant, a sollicité la Ville par courrier en date du 3 mars 2021 pour acquérir une parcelle appartenant à la commune et située sur la zone d'activités du Val Fleury à Châteaubriant.

L'entreprise, spécialisée dans la prestation de services pour la rénovation et l'entretien en atelier de réservoirs de type GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié), transport, mise en place, retrait, échange et intervention sur site, connaît en effet une phase de développement et souhaite se porter acquéreur d'une parcelle d'environ 9 250 m<sup>2</sup>, détachée de la parcelle B n° 660 de 12 013 m<sup>2</sup>.

Le projet consisterait à stocker des réservoirs ainsi qu'à édifier un bâtiment.

Le service des Domaines a estimé la valeur vénale des parcelles situées sur la zone du Val Fleury à hauteur de 10 € du m<sup>2</sup>.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, il vous est proposé de procéder à la cession de ladite parcelle pour une superficie détachée d'environ 9 250 m<sup>2</sup> au prix de 10 € H.T. le m<sup>2</sup>.

**DECISION**

Compte tenu de ce qui précède, le conseil municipal décide :

- d'approuver la cession au profit de la société Energie Ouest, ou toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait, de la parcelle B n° 660 sur la commune de Châteaubriant (frais d'acte et taxes à la charge de l'acquéreur) ;
- de valider le prix de cession de ladite parcelle à 10 € H.T. le m<sup>2</sup>,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération (acte à intervenir...).

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210406-706-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2021

Publication le : 06-04-2021

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant

Au Marché Couvert, le 31 mars 2021

Le Maire

Le Maire,  
Alain HUNAUT





Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210406-706-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2021

Publication le : 06-04-2021

Le Maire,  
Alain HUNAUT

